



Pour la création et la publication d'un livre

Par **Elo**, le **19/01/2010** à **09:40**

Bonjour,

J'aurai aimé savoir si, pour un livre sur la contraception, nous devons nous protéger d'un point de vu juridique en tant qu'auteur et en tant qu'éditeur?

Si oui de quel manière?

(Nous nous sommes posé la question car par exemple dans le cas ou une adolescente venait à lire ce livre et utiliserai mal un des moyen de contraception expliqué dans l'ouvrage, pourrait-elle se retourner contre nous?)

Merci d'avance